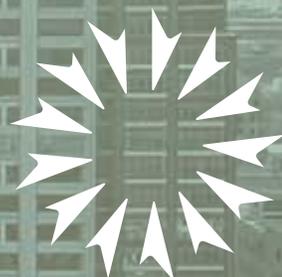


IRPP

2020  
2021

RAPP



RT

AU CŒUR DU  
FÉDÉRALISME

ANNUEL



# MISSION

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) est un organisme national indépendant, bilingue et sans but lucratif. Il a pour mission d'améliorer les politiques publiques en produisant des recherches, en proposant de nouvelles idées et en éclairant les débats sur les grands enjeux auxquels font face les Canadiens et leurs gouvernements.

L'indépendance de l'Institut est assurée par un fonds de dotation établi au début des années 1970 grâce aux contributions des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration :

A. Anne McLellan, Edmonton

Vice-président : Michael B. Decter, Toronto

Graham Fox, président de l'IRPP, Montréal

Robert Badun, Toronto

Ian Brodie, Calgary

Cassie Doyle, Vancouver

Alain Dubuc, Montréal

Alex Marland, St. John's

Gary Merasty, Winnipeg

Nancy Olewiler, Vancouver

Elizabeth Roscoe, Ottawa

Christopher Sands, Washington

Ali Suleman, Toronto

Vianne Timmons, Regina

Kim West, Halifax

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

de l'exercice financier terminé le 31 mars 2021 (en milliers de dollars)

|  | 2021       | 2020      | 2019       |
|--|------------|-----------|------------|
| <b>Budget de fonctionnement</b>  | 3 078      | 2 840     | 2 744      |
| <b>Charges</b>   | 2 936      | 2 823     | 2 753      |
| <b>Excédent (insuffisance) du budget de fonctionnement sur les charges</b> | <b>142</b> | <b>17</b> | <b>(9)</b> |



# L'EXERCICE 2020-2021 EN BREF

**15**

publications

**8**

études du Centre  
d'excellence sur  
la fédération  
canadienne  
(parues en français et  
en anglais)

**1**

événement

**597**

articles  
d'*Options politiques*



## ACTIVITÉS EN LIGNE

**2 930 209**

pages vues

**1 727 387**

utilisateurs

**11 616**

téléchargements

**222 899**

vues sur Apple News



## RÉSEAUX SOCIAUX

**332 589**

visites du site Web générées par les réseaux sociaux

**19 513**

abonnés Twitter

**2 660**

abonnés Facebook

**8 512**

abonnés LinkedIn

**3 552**

visionnements  
YouTube



## BALADOS

**20**

épisodes

**27 985**

auditeurs



## RÉFÉRENCES AUX RECHERCHES

**398**

dans le monde  
universitaire

**10**

dans la sphère  
gouvernementale



## MENTIONS DANS LES MÉDIAS

**1 955**

articles

**5**

textes  
d'opinion

**918 180 578**

lecteurs et auditeurs  
potentiels

## RECHERCHE

# PUBLICATIONS

*New Tools for Reconciliation: Legislation to Implement the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples*  
Michael Hudson  
16 juin 2020

*Turbulence or Steady Course? Permanent Layoffs in Canada, 1978-2016*  
René Morissette et  
Theresa Hanqing Qiu  
23 juin 2020

*The Demographics of Automation: Who's at Risk in Canada?*  
Kristyn Frank et Marc Frenette  
29 juin 2020

*Hausser l'âge d'admissibilité aux prestations du Régime de rente du Québec?*  
Pierre-Carl Michaud et al.  
25 août 2020

*Canada's Forgotten Poor? Putting Singles Living in Deep Poverty on the Policy Radar*  
Dean Herd  
15 septembre 2020

*The Superclusters Initiative: An Opportunity to Reinforce Innovation Ecosystems*  
Catherine Beaudry et  
Laurence Solar-Pelletier  
8 octobre 2020

*Irregular Border Crossings and Asylum Seekers in Canada: a complex intergovernmental problem*  
Mireille Paquet et Robert Schertzer  
10 novembre 2020

*Mind the Gap: Running Out of Employment Insurance Benefits*  
David Gray et Philip Leonard  
17 novembre 2020

*Lifting Singles Out of Deep Poverty: The Case for Increasing Social Assistance Benefits*  
Nick Falvo  
2 décembre 2020

*Mapping Canada's Training Ecosystem: Much Needed and Long Overdue*  
Tony Bonen et Matthias Oschinski  
6 janvier 2021

*Expert Views in the Media during Canadian and Swedish Elections: Educative or Entertaining?*  
Éric Montpetit et PerOla Öberg  
13 janvier 2021

*Are New Technologies Changing the Nature of Work? The Evidence So Far*  
Kristyn Frank, Zhe Yang et  
Marc Frenette  
27 janvier 2021

*Adjusting to Job Loss When Times are Tough*  
René Morissette et  
Theresa Hanqing Qiu  
24 février 2021

## ÉVÉNEMENT

«The Future of EI Within Canada's Social Safety Net: Access, Adequacy, and Work Incentives»  
Webinaire  
18 novembre 2020

# CENTRE D'EXCELLENCE SUR LA FÉDÉRATION CANADIENNE

# ESSAIS ET PUBLICATIONS

## ESSAIS

*Fédéralisme résilient et politiques renouvelées : une nouvelle « politique nationale » pour le Canada ?*

Jörg Broschek  
22 septembre 2020

*Reconnaître et composer : les défis d'une fédération multinationale*

Alain Noël  
25 septembre 2020

*La mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : une tâche inachevée*

Sheryl Lightfoot  
28 septembre 2020

*Renforcer la résilience fiscale du Canada*

Kyle Hanniman  
15 octobre 2020

*Imaginer le régime linguistique*

*canadien de demain*  
Stéphanie Chouinard et  
Luc Turgeon  
21 octobre 2020

*Repenser la fédération à travers un prisme urbain*

Gabriel Eidelman  
29 octobre 2020

*Jeter des ponts : pour une réforme des relations intergouvernementales canadiennes*

Jared Wesley  
8 décembre 2020

*Pour en finir avec les « créatures des provinces » : réexaminer le statut constitutionnel des municipalités*

Kristin R. Good  
4 février 2021

## PUBLICATIONS

*Federalism as a Strength: A Path Toward Ending the Crisis in Long-Term Care*

Caroline Tuohy  
10 mars 2021

*Indigenous Self-Government in Yukon: Looking for Ways to Pass the Torch*

Gabrielle Slowey  
23 mars 2021

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Anne McLellan

La dernière année a été éprouvante pour tous les Canadiens. Les effets de la pandémie se sont étendus à nos foyers, nos milieux scolaires et nos lieux de travail (y compris à l'IRPP), imposant à tous les ordres de gouvernement d'adopter d'urgence des mesures aussi éclairées et efficaces que possible.

Elle a aussi coïncidé avec le départ de Graham Fox, notre président et chef de la direction pendant près de 10 ans. C'est sous son leadership que l'Institut a lancé son Centre d'excellence sur la fédération canadienne, développé ses capacités de communication, élargi sa base de financement et renforcé sa gouvernance. Sa présence et son enthousiasme contagieux nous manqueront énormément. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses futurs projets.

Le Conseil a annoncé le 20 mai 2021 que Jennifer Ditchburn lui succéderait à la tête de l'Institut. L'expertise politique de cette communicatrice chevronnée, son expérience de direction et sa notoriété médiatique en font la leader idéale pour accroître notre rayonnement et consolider notre réputation d'organisme de référence sur les grands enjeux nationaux. Nous nous réjouissons déjà de collaborer avec elle pour faire valoir les points forts de l'Institut.

L'IRPP a gardé le cap en dépit de l'incertitude et des perturbations de l'année écoulée : il a mis sur pied son Centre d'excellence, publié 23 études et 597 articles d'*Options politiques*, produit 20 balados, tenu un webinaire et totalisé le nombre record de 2,9 millions de pages vues sur ses sites Web.

Pour ce qui est de la composition du Conseil, nous avons salué en mars le départ de Kim West au terme de son premier mandat. Nous la remercions de sa précieuse contribution au Comité de gouvernance et de nomination tout autant qu'à l'avancement de notre mission. C'est par ailleurs avec grande tristesse que nous avons appris en avril le décès soudain de Rob Badun,

entré au Conseil en 2018 et nommé en juin 2020 à la tête de son Comité des placements. Il siégeait aussi à notre Comité des finances et de la vérification, qui a bénéficié de sa grande expérience du secteur des services financiers. Nous garderons un souvenir ému de ce grand allié, collaborateur et ambassadeur de l'IRPP. Signalons en outre que notre vice-président Michael Decter s'est retiré en mai après sept ans de loyaux services. Sa compétence et son dévouement nous ont été très précieux, notamment au Comité des placements et à la tête du comité de sélection qui a désigné notre nouvelle présidente et chef de la direction. Nous lui en sommes extrêmement reconnaissants.

Toujours cette année, Enrique Cuyegkeng et Peter von Schilling ont fait leur entrée au Comité des placements à titre d'administrateurs non membres du Conseil. Le premier est directeur des marchés publics et de la gestion de fonds chez Ontario Power Generation, le second a été cogestionnaire de portefeuille chez Polar Asset Management. Tous deux ont démarré en force et ont déjà solidement contribué à nos travaux.

En juin, le Conseil a eu le plaisir d'accueillir dans ses rangs deux nouvelles administratrices : Tamara A. Small, professeure au Département de sciences politiques de l'Université de Guelph, et Martine St-Victor, stratège en communications et directrice de l'agence montréalaise Milagro Atelier de Relations Publiques. Leur expérience et leur expertise renforceront à coup sûr l'efficacité du Conseil, qui se réjouit déjà de cette nouvelle collaboration.

À l'aube de son demi-siècle d'existence, l'Institut peut compter sur un Conseil et un effectif plus déterminés que jamais à remplir sa mission d'améliorer les politiques publiques en produisant des analyses qui éclairent les débats essentiels dont notre époque a besoin. Je remercie tout notre personnel de son appui, de sa rigueur et de ses efforts inlassables en cette année absolument sans précédent.

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'IRPP

## Graham Fox

Au terme de dix années exceptionnelles à la tête d'un organisme de tout premier plan, l'heure est venue pour moi d'écrire le prochain chapitre de ma vie professionnelle et pour l'IRPP de poursuivre son essor sous une nouvelle direction. C'est dans cet état d'esprit, entre fierté et regret, que j'ai quitté début 2021 mes fonctions de président et chef de la direction.

Sans conteste, le moment phare de cette dernière année a été le lancement du Centre d'excellence sur la fédération canadienne, inauguré virtuellement en septembre 2020 grâce à une subvention de 10 millions de dollars du gouvernement du Canada. Fort de son engagement d'étudier méthodiquement les fondements et la spécificité de nos relations fédérales-provinciales, le Centre produira un corpus de recherche visant à éclairer durablement les travaux et décisions de nos gouvernements.

Comme en témoigne le lancement en ligne du Centre, l'Institut a adopté en cette année des plus inhabituelles une approche innovante axée sur la réactivité et la pertinence de ses travaux.

Il va sans dire que je n'avais pas prévu de vivre en confinement mes tout derniers mois à l'Institut. Mais depuis ce poste virtuel, j'ai vu notre équipe manifester une résilience et une créativité extraordinaires face à la crise la plus marquante de notre époque.

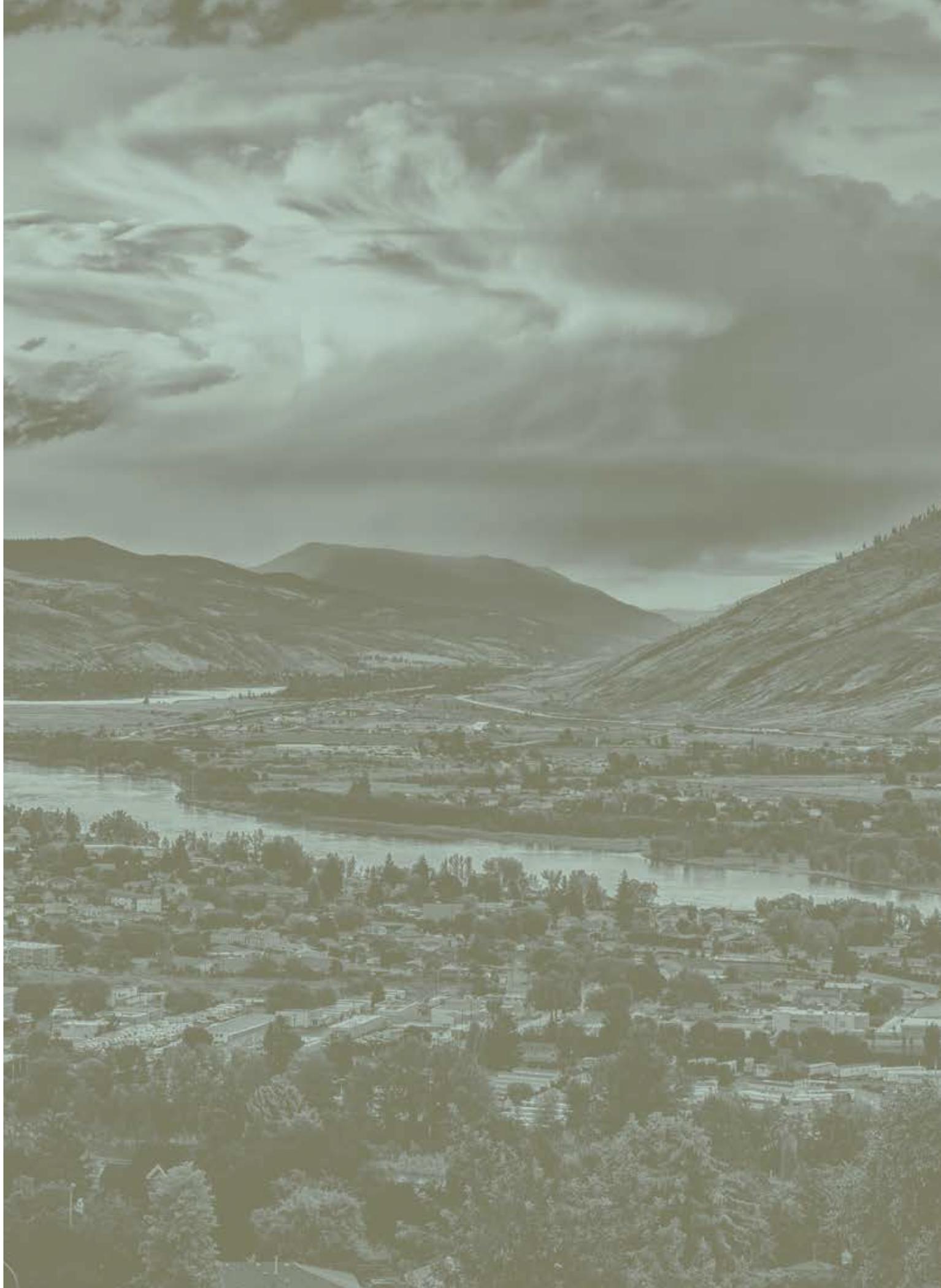
Réagissant au quart de tour, *Options politiques* s'est recentré sur la pandémie et les nombreux enjeux politiques qui en découlent. Le magazine a

multiplié les articles sur la question, et le nombre de ses lecteurs a bondi. De même, notre équipe de recherche a su réorienter les études en cours pour qu'elles tiennent compte des réalités de la crise sanitaire. Et pour tracer la voie de l'après-pandémie, elle a commandé de nouvelles études sur les soins de longue durée et la situation des travailleurs licenciés. Enfin, notre Centre d'excellence a aussitôt entrepris le suivi des règles sanitaires provinciales et s'est joint à titre de partenaire canadien à une étude internationale sur les mesures adoptées par les États fédéraux.

L'ensemble de ces activités a bénéficié de l'appui d'une équipe de communications renouvelée, d'une équipe opérationnelle aguerrie et d'un conseil d'administration extraordinairement coopératif, présidé par Anne McLellan. Tout au long de mon mandat, j'ai eu le privilège de travailler avec des gens de grand talent qui croient profondément à la mission de l'IRPP. Je les remercie de leur confiance, de leur dynamisme et de leur amitié. Ce fut un insigne honneur et un immense plaisir de faire valoir à leurs côtés les idéaux de l'Institut.

En terminant, j'offre tous mes vœux de réussite à Jennifer Ditchburn, qui me succède à l'un des postes les plus passionnants du milieu canadien des politiques publiques. Et j'invite mes collègues à continuer simplement sur leur lancée, puisqu'ils font déjà un travail épatant. Oui, je retire aujourd'hui le chandail d'équipe de l'IRPP, mais je resterai à jamais son plus fervent partisan.





# OPÉRATIONS ET ADMINISTRATION

**Vice-présidente aux opérations: Suzanne Ostiguy McIntyre**

L'exercice 2020-2021 s'est amorcé pendant la pandémie, en période de confinement et de grande incertitude. Un an plus tard, cette incertitude demeure. L'IRPP a gardé le cap en produisant de solides études sur les enjeux soulevés par la crise sanitaire, ce qui lui a imposé de s'adapter rapidement et d'innover pour maintenir l'efficacité de sa direction, de ses opérations et de ses équipes, le tout sur fond de télétravail et alors même que certains de ses principaux collaborateurs quittaient leurs fonctions.

Nous exprimons ainsi nos plus sincères remerciements à Graham Fox, qui a quitté l'Institut après l'avoir présidé pendant près de dix ans pour diriger le Conseil des experts du Centre canadien pour la mission de l'entreprise de la société Navigator, à Mohy-Dean Tabbara, notre ancien chercheur devenu analyste politique à la fondation Maytree, et à Julia Bugiel, qui était notre créatrice de contenu numérique et qui poursuit maintenant des études supérieures en communications à l'Université McGill. Signalons aussi le départ à la retraite, fin 2020, de notre coordonnatrice aux événements Suzanne Lambert et de notre directeur de recherche Leslie Seidle, qui ont chacun consacré plus de 20 ans à l'Institut. Nous souhaitons à tous et à toutes bonheur et réussite dans leurs futurs projets.

Nous avons accueilli dans notre équipe Judy Manny à la coordination des événements, Colm O'Sullivan à la création du contenu numérique et Rosanna Tamburri au nouveau poste de rédactrice-révisseuse principale (contenu anglais). Le regain d'énergie et d'enthousiasme qu'ils apportent à l'Institut nous permettra d'accroître la diffusion de nos travaux, la portée du magazine *Options politiques* et notre influence dans le milieu responsable de l'élaboration des politiques publiques.

En ce qui a trait à notre gestion quotidienne, je remercie tout notre personnel de son soutien et de sa détermination à surmonter les difficultés liées au télétravail. Comme dans la plupart des entreprises, la réalisation à distance de l'ensemble de nos activités a nécessité de réinventer sans délai nos méthodes de travail et de nous initier à de nouveaux logiciels collaboratifs. Et chacun a relevé le défi avec brio.

Si bien que nous avons maintenu un fonctionnement quasi normal en dépit des perturbations de la dernière année. Preuve que l'IRPP a acquis en près d'un demi-siècle l'efficacité et la résilience nécessaires pour traverser tous les orages, même de dimensions planétaires.

# CENTRE D'EXCELLENCE SUR LA FÉDÉRATION CANADIENNE

**Directeur : Charles Breton**

**Directeur de recherche : Leslie Seidle**

**Chercheuse associée : Paisley Sim**

Le Centre d'excellence sur la fédération canadienne, lancé le 22 septembre 2020, est une initiative de recherche permanente qui a pour vocation d'approfondir la compréhension du Canada en tant que communauté fédérale.

Son lancement virtuel a été l'occasion de dévoiler son site Web et les essais de sa série inaugurale, « Une fédération résiliente ? Les défis de politiques publiques de la nouvelle décennie », qui produit des études menées par d'importants chercheurs de tout le pays en vue de proposer un programme d'action pour l'après-pandémie. Déjà, la série a donné lieu à deux balados d'*Options politiques*. Le premier réunit Jörg Broschek, Stéphanie Chouinard et Alain Noël autour d'une discussion bilingue sur le discours du Trône de 2020, le second est un échange entre le maire d'Edmonton Don Iveson et Gabriel Eidelman, auteur d'une étude sur les politiques d'urbanisme des grandes villes du pays.

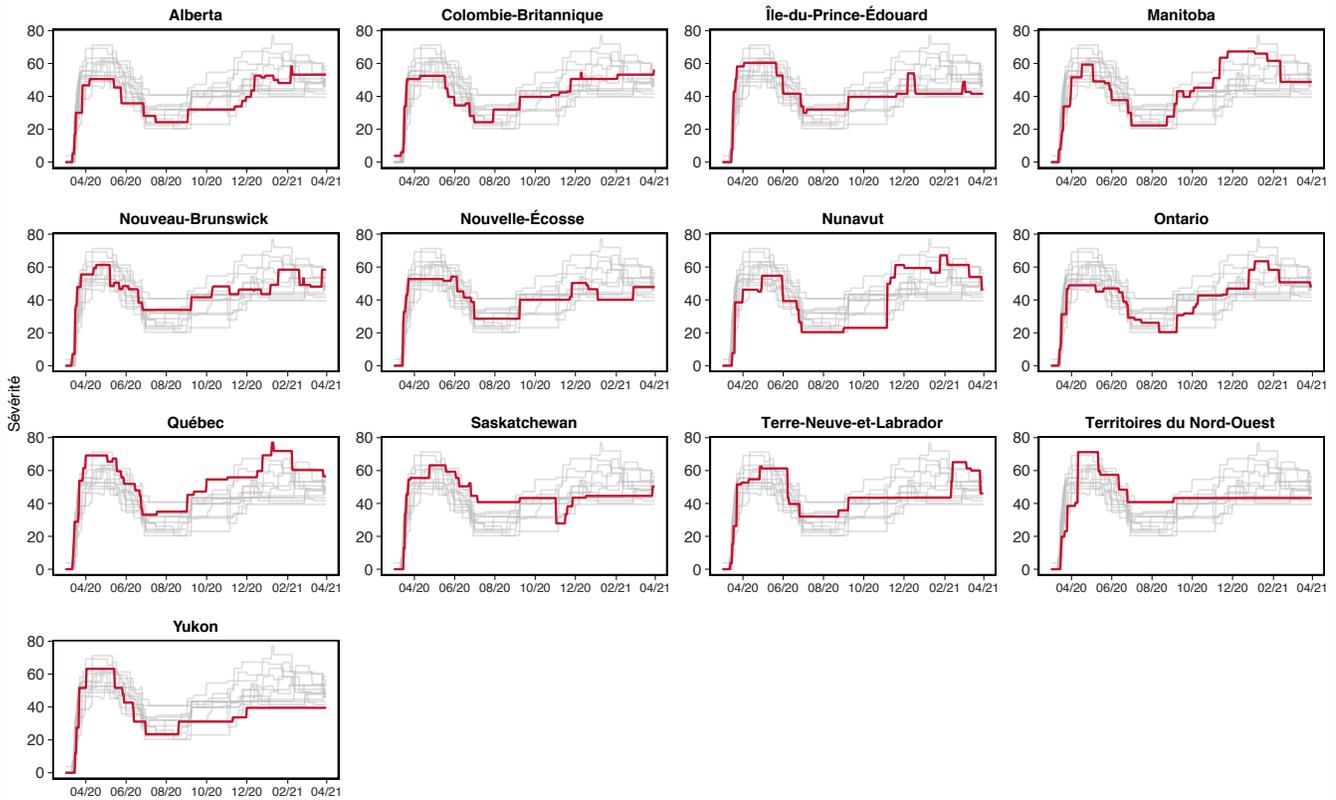
Peu après son inauguration, le Centre a lancé un projet de recherche pour assurer le suivi des mesures souvent très différentes que les provinces et territoires du pays ont adoptées face à la pandémie. Mises à jour chaque semaine, ces données sont rapidement devenues une précieuse source d'information pour les chercheurs et ont été citées dans plusieurs publications scientifiques. Seul indice de quantification des mesures prises à l'échelle nationale, l'Index de sévérité des mesures pour contrer la COVID-19 a directement influé sur

l'évaluation des décisions fédérales-provinciales. Dans le cadre d'un projet connexe, le Centre a aussi collaboré avec des chercheurs de l'Université d'Oxford à la rédaction du document de travail *Variation in the Canadian provincial and territorial responses to COVID-19*, qui a suscité une importante couverture à la radio, à la télévision et dans la presse écrite.

Le Centre a publié en novembre sa première étude majeure, *Irregular Border Crossings and Asylum Seekers in Canada: A Complex Intergovernmental Problem*, qui examine comment notre système intergouvernemental a réagi à l'augmentation des passages irréguliers à la frontière observée depuis 2017. Ses auteurs y soulignent la grande complexité de ce phénomène, qui met en cause la norme du multilatéralisme dans les relations intergouvernementales liées aux enjeux migratoires. Ils formulent aussi des recommandations visant à remédier à l'ensemble du problème. Signalons que le ministère québécois de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ont tous deux demandé aux auteurs de leur présenter les conclusions de leur étude.

Une autre étude du Centre, consacrée à la crise des soins de longue durée, a été particulièrement remarquée. Un groupe de sénateurs a invité son auteure, Carolyn Tuohy, à leur présenter les mesures qu'elle préconise pour améliorer les pratiques et normes de qualité des soins tout en respectant les principes du fédéralisme canadien.

## Index de sévérité des mesures provinciales contre la Covid-19



# RECHERCHE

Vice-présidente à la recherche : France St-Hilaire  
Directeurs de recherche : Colin Busby, Natalia Mishagina





L'IRPP a pour mission d'éclairer l'élaboration des politiques publiques en produisant une recherche pertinente dont la rigueur est fondée sur des sources probantes. À cet effet, nous publions des études évaluées par les pairs, nous tenons des conférences, des tables rondes et des débats d'experts, et nous collaborons avec des chercheurs universitaires et gouvernementaux à l'examen des défis à venir pour proposer les moyens les plus efficaces de les relever. C'est ainsi que l'IRPP a produit cette année 15 publications et tenu un webinaire qui ont donné lieu à des mentions dans 398 études universitaires et 10 rapports gouvernementaux.

### **LES COMPÉTENCES DE L'AVENIR ET L'APPRENTISSAGE DES ADULTES**

Dès sa première année complète d'activité, ce programme de recherche a contribué à l'efficacité et à la réactivité de l'écosystème canadien d'apprentissage. C'est ainsi qu'il a mené une évaluation critique des possibilités d'éducation et de formation offertes aux adultes en âge de travailler, proposant aussi des réformes susceptibles d'accroître la portée et l'impact du système. Une tâche d'autant plus urgente à l'heure où nos décideurs étudient les moyens d'aider plus directement les travailleurs définitivement licenciés à se remettre des répercussions économiques de la pandémie.

L'essentiel de nos travaux a porté sur les tendances du marché du travail qui agissent sur la demande de compétences et les perspectives d'emploi. Nous avons ainsi documenté les tendances à long terme des licenciements permanents et leurs conséquences sur les salariés touchés, déterminé les emplois et groupes de travailleurs menacés par l'automatisation, et analysé les données disponibles sur l'ampleur réelle de la

transformation de la nature du travail induite par les dernières avancées technologiques.

Comment réagissent les travailleurs licenciés et quels moyens prennent-ils pour se remettre sur pied ? Dans le contexte actuel, la question revêt une grande acuité. Dans leur étude *Adjusting to Job Loss When Times Are Tough*, René Morissette et Theresa Hanqing Qiu ont été les premiers à examiner quatre stratégies d'adaptation qu'ils sont susceptibles d'adopter : changer de région, entreprendre des études postsecondaires, suivre un apprentissage enregistré et devenir travailleur autonome. Or seule une faible proportion de travailleurs ayant perdu leur emploi de manière permanente adoptent l'une ou l'autre de ces stratégies, ont découvert les auteurs, qui soulignent l'importance de cerner les facteurs expliquant ce phénomène pour améliorer les politiques d'adaptation de la main-d'œuvre.

L'insuffisance des données sur les compétences recherchées par les employeurs et les formations offertes aux chômeurs pourraient bien compter parmi ces facteurs. Tony Bonen et Matthias Oschinski, auteurs de l'étude *Mapping Canada's Training Ecosystem: Much Needed and Long Overdue*, exhortent ainsi Ottawa et les provinces à créer un outil en ligne intégré qui associe les compétences recherchées par les employeurs et les occasions d'apprentissage pour permettre aux étudiants et travailleurs de faire des choix éclairés en matière d'études, de formation et de carrière.

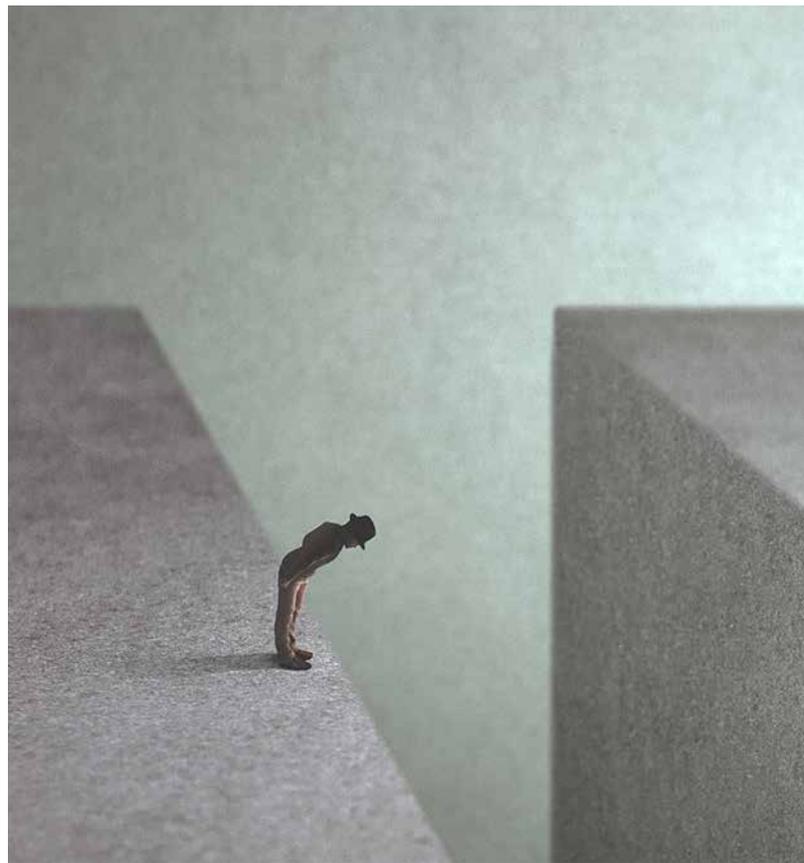
Nos études en cours portent sur d'autres aspects du développement des compétences, notamment la formation sectorielle pour les sans-emploi et les travailleurs sous-employés, les programmes d'alphabétisation et de compétences de base ainsi que le rôle des écoles polytechniques dans le perfectionnement des adultes.

## **LE FILET SOCIAL DES ADULTES EN ÂGE DE TRAVAILLER**

Malgré les efforts que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont déployés ces dernières années pour réduire la pauvreté, trop de Canadiens peinent encore à subvenir à leurs besoins fondamentaux en raison d'un revenu nettement inférieur au seuil de la pauvreté. La première étude de ce nouveau programme, *Canada's Forgotten Poor? Putting Singles Living in Deep Poverty on the Policy Radar*, focalise l'attention sur les adultes vivant seuls sans personnes à charge, ce segment en rapide croissance et pourtant négligé de la population. Elle fait la synthèse des résultats d'une vaste recherche que la Division des services sociaux et d'emploi de Toronto a consacrée à l'évolution des cas de pauvreté dans la métropole (selon le programme Ontario au travail) en vue de cerner les besoins des citoyens touchés. L'IRPP a invité trois experts en politiques sociales à commenter l'étude et à recommander des améliorations aux programmes de soutien du revenu de tout le pays.

Cette étude a été suivie de celle de Nick Falvo, *Lifting Singles Out of Deep Poverty: The Case for Increasing Social Assistance Benefits*, qui examine l'approche de longue date consistant à verser aux citoyens les plus pauvres des prestations infimes pour les dissuader de recourir à l'aide sociale et renforcer l'attractivité du travail rémunéré. Or, selon une analyse des facteurs qui agissent sur le volume des cas d'aide sociale, la générosité des prestations joue un rôle mineur à cet égard. L'auteur souligne donc l'urgent besoin d'accroître le soutien du revenu pour les personnes seules afin d'enrayer les effets délétères de l'extrême pauvreté qui les empêche d'améliorer leur sort.

La pandémie a mis en évidence les lacunes du filet social canadien, notamment de l'Assurance-emploi (AE). Au début de la première vague de la pandémie, des programmes temporaires de soutien du revenu ont permis d'accélérer la distribution des prestations et de soutenir les travailleurs non admissibles. Au terme de certains de ces programmes, on a dû modifier le régime d'AE pour élargir l'admissibilité et prolonger la



durée normale des prestations. L'étude de David Gray et Philip Leonard, *Mind the Gap: Running Out of Employment Insurance Benefits*, examine le bien-fondé de ces assouplissements et leur incidence sur le comportement des demandeurs et les coûts de l'AE. À l'examen des périodes de prolongation temporaire observées depuis 2004, ils jugent qu'elles étaient le plus souvent inopportunes ou inadéquates. Par sa pertinence et son actualité, cette étude ne pouvait mieux tomber. Le *National Post* a publié un texte d'opinion de l'un de ses auteurs, David Gray, qui a été invité à témoigner devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes. Près de 500 personnes ont aussi assisté à un webinaire consacré aux lacunes de l'AE révélées par la pandémie et aux meilleurs moyens d'y remédier.

Tandis que nos gouvernements examinent les changements de fond qu'il faut apporter aux programmes de sécurité du revenu pour les adapter aux besoins de la main-d'œuvre d'aujourd'hui, l'IRPP poursuit ses travaux de recherche sur les pistes de réforme les plus prometteuses.



## DÉFIS DU VIEILLISSEMENT

La progression de l'espérance de vie et le recul des régimes de pension d'employeur à prestations déterminées accentuent l'importance des régimes de retraite de l'État et la nécessité pour les citoyens d'apprendre à maximiser leurs revenus de retraite tout en gérant les risques financiers d'une longévité accrue.

Dans leur étude *Hausser l'âge d'admissibilité aux prestations du Régime de rentes du Québec ?*, Pierre-Carl Michaud et ses coauteurs examinent les comportements et les intentions des Québécois et des autres Canadiens en matière de retraite et de prise de rente du RRQ et du RPC. Si la plupart des Québécois de 60 ans attendaient quelques années avant de toucher leurs prestations, estiment-ils, leur revenu de retraite cumulatif augmenterait sensiblement. Une forte minorité s'en porterait toutefois moins bien. Les gouvernements pourraient donc hausser l'âge d'admissibilité aux prestations du RRQ/RPC, à condition de prévoir de solides mesures d'atténuation pour protéger ceux qui s'en trouveraient désavantagés. Ces conclusions montrent aussi la nécessité d'examiner les facteurs qui motivent les décisions de retraite des Canadiens, de mieux les informer et d'en inciter un plus grand nombre à reporter le moment de toucher leurs prestations s'il en va de leur intérêt. L'étude a suscité beaucoup d'attention et d'amples discussions sur l'importance d'une bonne planification financière de la retraite, *Le Devoir* ayant notamment publié un texte d'opinion de son principal auteur.

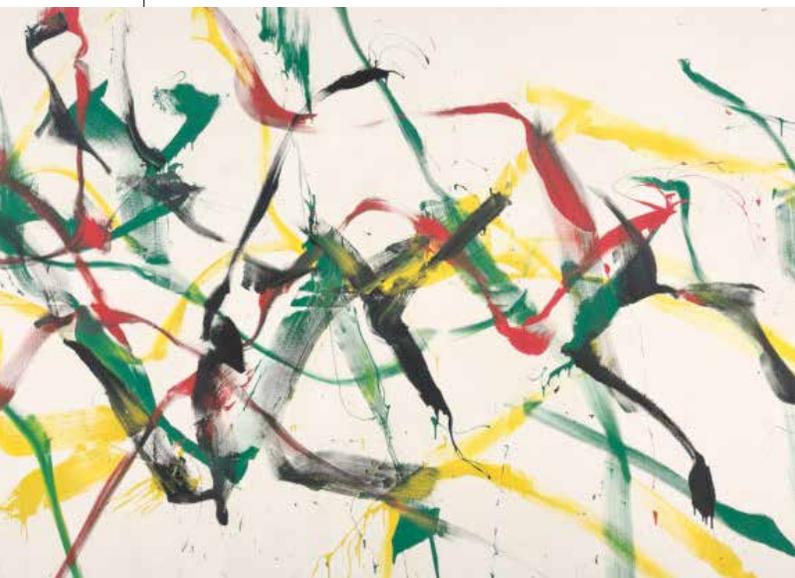


## LA DEMANDE, LEVIER DE L'INNOVATION

La prospérité économique du Canada repose sur une meilleure croissance de la productivité et une performance accrue en matière d'innovation. Nos gouvernements s'évertuent depuis plusieurs décennies à promouvoir l'innovation en entreprise, mais leurs efforts tardent à produire les résultats escomptés.

Lancée par Ottawa en 2017, l'Initiative des supergrappes d'innovation est la pièce maîtresse du programme fédéral visant à inverser cette tendance de la performance canadienne, à accélérer l'adoption de technologies transformatrices par le secteur privé et à promouvoir une solide culture entrepreneuriale. En octobre 2020, le Rapport préliminaire du directeur parlementaire du budget a pourtant soulevé de sérieux doutes sur l'efficacité du programme. Dès lors, comment saurons-nous qu'il remplit ses objectifs ?

Les supergrappes constituent en fait des écosystèmes d'innovation, soutiennent Catherine Beaudry et Laurence Solar-Pelletier dans leur étude *The Superclusters Initiative: An Opportunity to Reinforce Innovation Ecosystems*, et c'est sous cet angle qu'il faudrait suivre leur évolution et mesurer leur efficacité. Les auteures exhortent donc tous les décideurs à définir d'autres indicateurs que les paramètres élémentaires actuels (création de nouveaux produits, processus et emplois), qui témoignent tout au plus des manifestations et non des effets réels de l'innovation. Pour mesurer pleinement l'incidence de ces écosystèmes et adapter en conséquence nos pratiques et politiques, il faut établir des indicateurs plus précis qui captent la nature des liens entre les composantes d'un écosystème, l'ampleur du transfert des connaissances et le rythme d'adoption des technologies. Signalons que les auteures ont tiré de leur étude un texte d'opinion publié par le *Globe and Mail*.



# OPTIONS POLITIQUES

Rédactrice en chef : Jennifer Ditchburn

Rédactrice adjointe (contenu anglais) : Evangeline Sadler

Rédactrice adjointe (contenu français) : Félice Schaepli





La pandémie a obligé les gouvernements, les entreprises et les organismes sans but lucratif de tout le pays à s'adapter d'urgence à une « nouvelle normalité ». C'est ainsi qu'*Options politiques* a réorienté son contenu pour répondre à la forte demande d'analyses politiques sur les enjeux liés à la crise sanitaire. Résultat : notre auditoire a bondi de 56 p. 100 par rapport au précédent exercice pour atteindre le nombre record de 1,6 million de visiteurs.

Tout en suivant la situation au jour le jour, nous avons publié plusieurs dossiers sur des questions particulièrement brûlantes. Celui que nous avons consacré à la crise des soins de longue durée propose une analyse approfondie des problèmes de longue date qui hantent ce secteur. En collaboration avec la Munk School of Global Affairs and Public Policy, nous avons aussi produit un dossier sur l'importance de bâtir une économie d'innovation plus inclusive au lendemain de la pandémie. Enfin, les articles d'un troisième dossier sur les inégalités sociétales pendant la reprise post-pandémie ont analysé leurs effets sur plusieurs groupes, des sans-abri aux travailleuses en passant par les femmes immigrées, les personnes handicapées et les Canadiens issus des minorités visibles.

À l'échelle de l'Amérique du Nord, la persistance du racisme systémique s'est aussi imposée parmi les enjeux majeurs de l'année écoulée. La question a pris une importance particulièrement aiguë à la suite du meurtre de George Floyd, à Minneapolis, en mai 2020. Le magazine a invité Anita Li, conseillère médias, professeure de journalisme et spécialiste de l'équité dans les



médias, à piloter ce dossier sur l'identification des obstacles à l'égalité raciale au Canada.

Par ailleurs, l'équipe d'*Options politiques* a poursuivi le réaménagement de sa plateforme en lui ajoutant des caractéristiques qui en améliorent la fonctionnalité et la convivialité, notamment une fonction de balisage qui répartit plus précisément les articles par thème, une fonction de recherche plus réactive et une mise en page épurée qui permet un meilleur usage des photos et illustrations.

Cette année de pandémie a évidemment limité nos ressources financières, surtout en l'absence d'événements commandités. Heureusement, le fonds d'urgence d'Ottawa en appui aux secteurs de la culture et l'aide financière du Fonds du Canada pour les périodiques nous ont permis d'alléger ces pressions budgétaires.

# COMMUNICAT

**Directrice des communications: Cléa Desjardins**

**Assistant Web: Ricardo Montrose**

**Créateurs de contenu numérique: Julia Bugiel et Colm O'Sullivan**

**Coordonnatrices aux événements: Suzanne Lambert**

L'équipe des communications a maintenu toute l'année son soutien aux trois piliers de l'Institut (recherche, Centre d'excellence sur la fédération canadienne et *Options politiques*) en promouvant stratégiquement leur nouveau contenu sur nos réseaux sociaux, dans les balados d'*Options politiques* et par des entrevues, textes d'opinion et commentaires d'experts dans les grands médias.

Nos publications de recherche ont donné lieu à 11 616 téléchargements et 228 115 pages vues, soit 6 p. 100 de plus que l'an dernier.

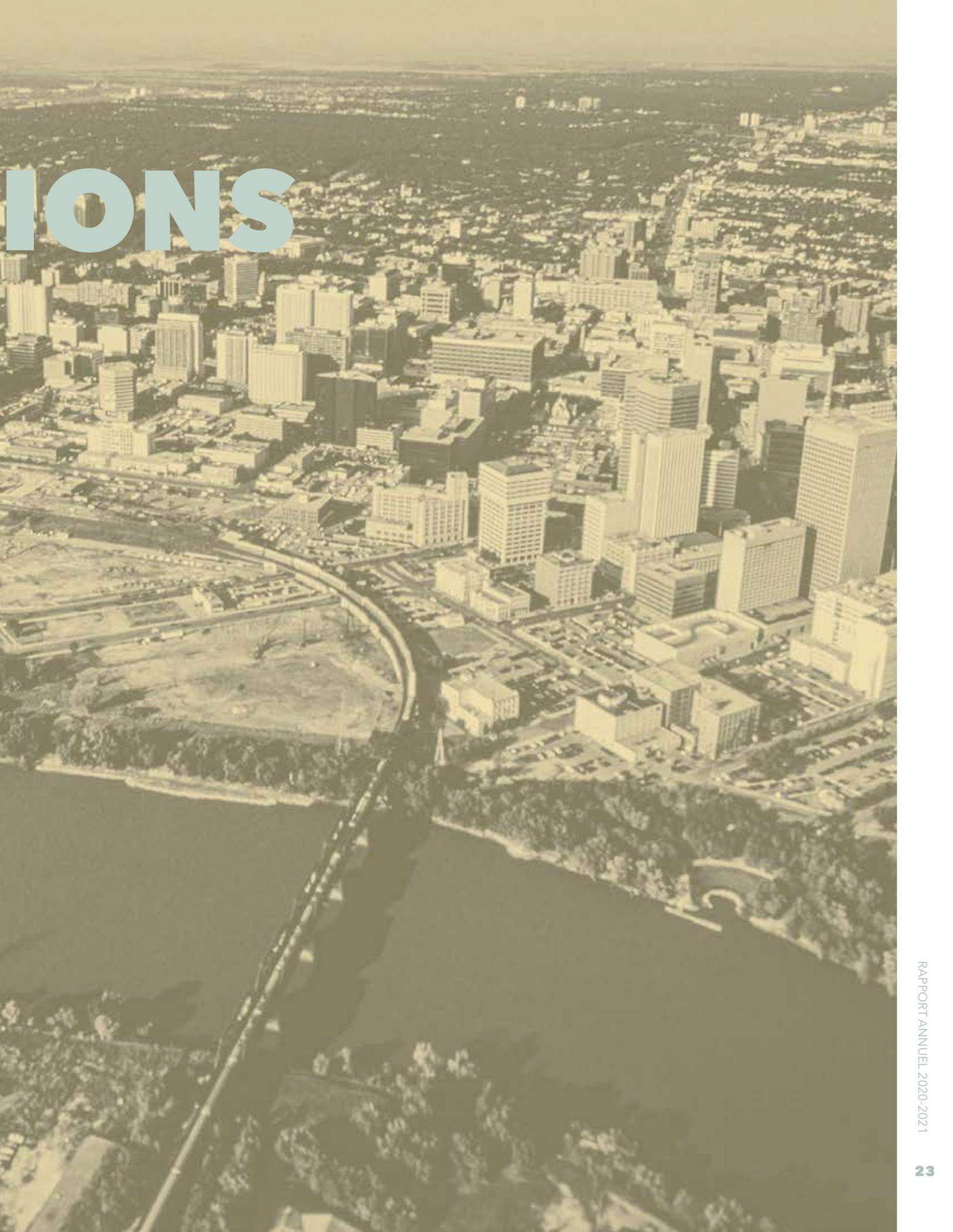
Nos réseaux sociaux ont poursuivi leur essor en multipliant leur nombre d'abonnés sur Twitter, Facebook et LinkedIn, ce qui a suscité de fructueuses interactions avec nos auditoires et attiré pas moins de 332 589 nouveaux visiteurs sur nos sites (une hausse de 29 p. 100 par rapport à l'an dernier). Sans compter le lancement sur Apple News d'articles d'*Options politiques* qui ont généré 222 899 visites supplémentaires. L'équipe a aussi maintenu la production de balados en improvisant des studios à domicile, réalisant 20 nouveaux épisodes sur des sujets aussi variés que le Fair Deal Panel de l'Alberta

et la dimension internationale de la campagne de vaccination canadienne.

Au cours de l'été, l'équipe a étroitement collaboré avec le directeur du Centre d'excellence à la création du site Web du nouvel organisme, profitant de l'occasion pour restructurer celui de l'IRPP et moderniser son logo afin d'offrir aux visiteurs une image et une expérience plus homogènes.

Les études de l'IRPP ont attiré l'attention de grands médias de tout le pays, leurs auteurs ayant notamment publié des textes d'opinion dans le *National Post*, le *Globe and Mail* et diverses publications en ligne. De même, les travaux du Centre sur la pandémie ont suscité un vif intérêt dans les médias électroniques et imprimés, du *Vancouver Sun* à CBC/Radio-Canada en passant par la *Montreal Gazette*, *Le Devoir* et la chaîne CTV, qui ont fait état de son analyse comparative des mesures sanitaires adoptées à l'échelle du pays. Au total, la portée des mentions des travaux de l'IRPP s'étend à plus de 900 millions de lecteurs et d'auditeurs potentiels.

# IONS



# RAPPORT DU COMITÉ DES PLACEMENTS

**Président : Robert Badun**

**Membres : Michael Decter, Elizabeth Roscoe, Ali Suleman**

**Administrateurs non membres du Conseil : Enrique Cuyegkeng, Monika Skiba, Peter von Schilling**

Le Fonds de dotation de l'IRPP a pour objectif de subvenir aux besoins de l'Institut. Le Comité des placements a pour tâche de maintenir la valeur réelle du Fonds (après inflation) en vue d'assurer le soutien financier nécessaire aux activités de l'Institut, de conseiller son conseil d'administration sur sa stratégie d'investissement, de déterminer et de recommander la meilleure composition de l'actif du Fonds, de choisir les gestionnaires de placement externes puis de les tenir responsables de l'exécution de leur mandat (en matière de risque comme de rendement), et d'agir auprès du Conseil en tant que ressource sur les questions d'investissement.

Le Comité des placements et le Conseil ont toujours reconnu que le maintien des activités de l'Institut et la protection de la valeur du Fonds peuvent représenter des objectifs contradictoires. C'est pourquoi l'Institut a utilisé au fil des années différentes approches, compositions de l'actif et formules pour déterminer le montant de retrait annuel du Fonds nécessaire à ses activités tout en assurant la viabilité à long terme du Fonds.

Au lendemain de la crise financière mondiale de 2008-2009, le Comité a décidé de réduire l'effet de volatilité du portefeuille sur le montant retiré du Fonds pour ses activités en optant pour une formule Yale modifiée, qui se base sur 80 p. 100 du budget de fonctionnement du précédent exercice, majoré selon le taux d'inflation (établi par l'indice des prix à la consommation) des 12 mois se terminant le 31 décembre, et sur 20 p. 100 du taux de retrait à long terme appliqué à la valeur marchande du Fonds des quatre trimestres antérieurs se terminant le 31 décembre.

En 2012, le Comité a décidé de modifier la composition de l'actif à 70 p. 100 d'actions et à

30 p. 100 de revenu fixe. En 2013, le Comité a confié à Burgundy Asset Management la gestion de la part du Fonds investie en actions. Puis, en 2014, il a confié aux gestionnaires de placement Philips, Hager & North la part à revenu fixe du portefeuille. Enfin, en janvier 2018, le Comité a décidé d'investir 10 p. 100 du Fonds dans l'immobilier et de confier ce mandat à Bentall Green Oaks (alors Bentall Kennedy). En conséquence, la composition de l'actif se répartit actuellement comme suit : 70 p. 100 d'actions (20 p. 100 canadiennes, 25 p. 100 américaines et 25 p. 100 EAEO), 20 p. 100 d'obligations (dont le quart est investi dans des hypothèques commerciales) et 10 p. 100 de placements immobiliers.

En avril 2019, Ottawa accordait à l'IRPP une subvention de 10 millions de dollars pour créer le Centre d'excellence sur la fédération canadienne. Pour remplir les exigences de déclaration qui en découlent, nous avons créé pour le Centre un fonds distinct et rebaptisé Fonds de base notre Fonds de dotation. Désormais, les rapports du Comité des placements traiteront séparément les activités des deux Fonds. Le Fonds du Centre a démarré avec une somme 9,5 millions de dollars (un demi-million ayant été affecté sur deux exercices à son démarrage), qui a été investie selon les dispositions de l'Énoncé des politiques et procédures de placement.

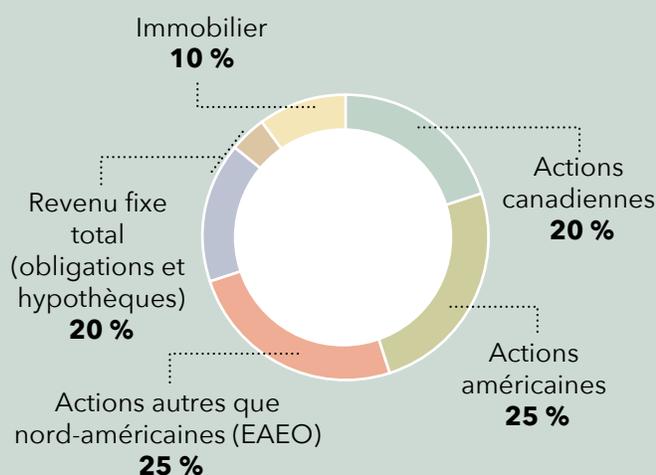
En mars 2020 a éclaté la pandémie, qui a occasionné des rendements négatifs dans de nombreux secteurs du marché. Mais le déploiement simultané de stimulants monétaires et budgétaires a permis une reprise rapide du marché des actions, à tel point que les indices boursiers mondiaux ont atteint en cours d'année un niveau record. Si bien qu'au cours de l'exercice 2020-2021, le Fonds de base a progressé de

25,3 p. 100 avant retraits et frais, et de 18,4 p. 100 après retraits et frais. Pour sa part, le Fonds du Centre a respectivement progressé de 22,3 et de 20,3 p. 100, avant et après retraits et frais. Une somme de 2 367 502 dollars a été retirée du Fonds de base au cours de l'exercice, la somme retirée du Fonds du Centre s'élevant à 504 600 dollars.

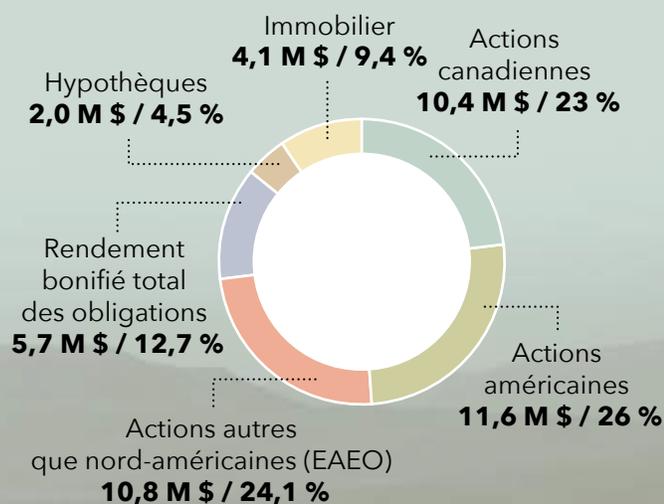
Au 31 mars 2021, la valeur marchande combinée du Fonds de base s'établissait à 44 727 414 dollars et celle du Fonds du Centre à 10 715 776 dollars. La composition de leur actif est indiquée ci-dessous.

## FONDS DE BASE - COMPOSITION DE L'ACTIF

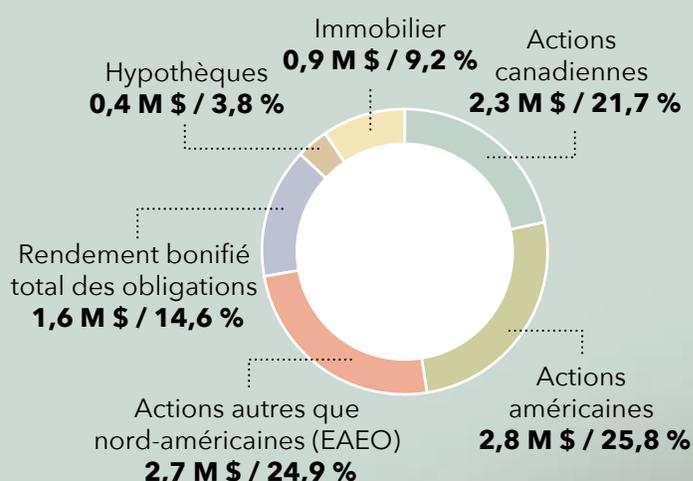
### Politiques



### Fonds de base



### Fonds du Centre



Le tableau et les diagrammes ci-dessous montrent que le Fonds de base et le Fonds du Centre ont été gérés de manière à réaliser le double objectif d'assurer les revenus nécessaires aux activités de l'IRPP et de maintenir la valeur réelle du Fonds.

Depuis la création de l'IRPP il y a 49 ans, la contribution du Fonds à son fonctionnement se chiffre à plus de

84 millions de dollars. Le Comité des placements a toujours privilégié un rendement à long terme, c'est-à-dire sur quatre ans, comme l'établit l'Énoncé des politiques et procédures de placement. Au cours des quatre dernières années, le Fonds de base a généré un rendement brut de 8,5 p. 100 et un rendement net de 7,9 p. 100.

## FONDS DE BASE - FAITS SAILLANTS

### Exercices financiers

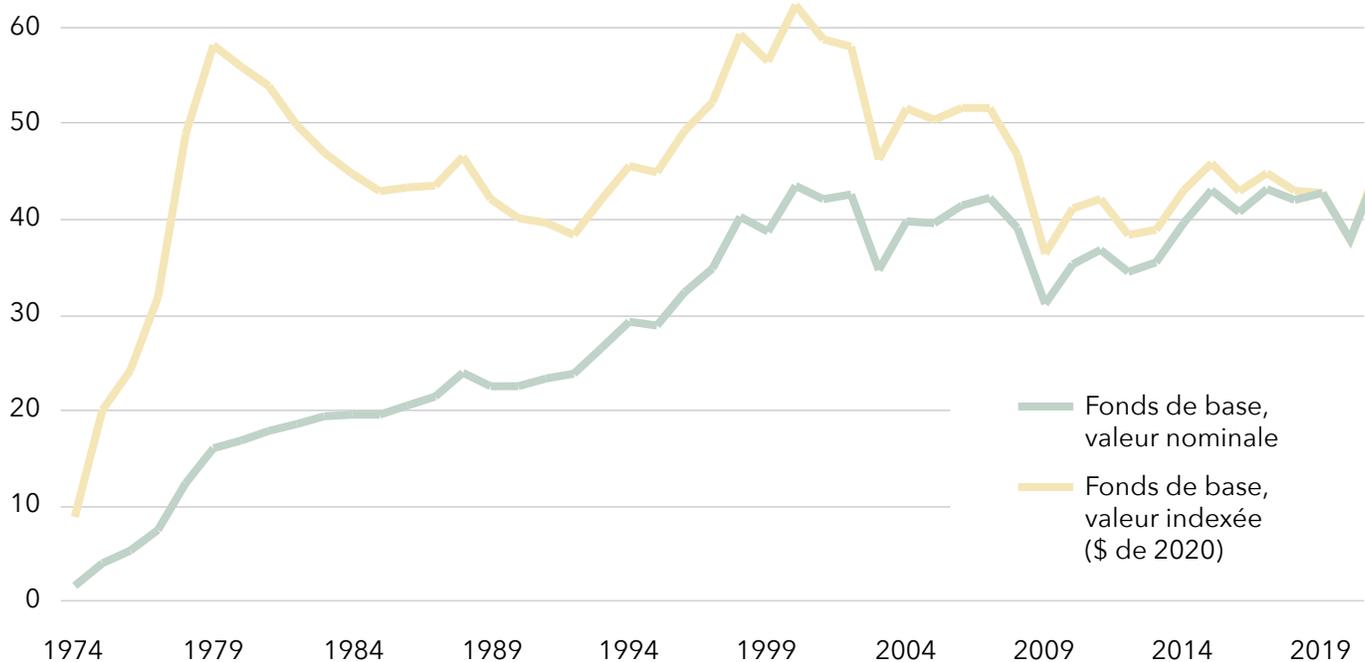
|                                     | 2021            | 2020            | 2019          | 2018               | 2017               |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|---------------|--------------------|--------------------|
| Valeur marchande                    | 44 727 414 \$   | 37 790 737 \$   | 42 668 109 \$ | 41 937 523 \$      | 43 071 421 \$      |
| Rendement (avant retraits et frais) | 25,3 %          | -5,3 %          | 8,0 %         | 3,4 %              | 12,2 %             |
| Rendement (après retraits et frais) | 18,4 %          | -11,4 %         | 1,7 %         | -2,6 %             | 5,9 %              |
| Retraits (frais en sus)*            | 2 367 502 \$    | 2 325 443 \$    | 2 279 262 \$  | 2 228 923 \$**     | 2 218 346 \$**     |
| Budget de fonctionnement            | 3 309 417 \$*** | 3 070 443 \$*** | 2 872 336 \$  | 2 529 350 \$       | 2 489 927 \$       |
| Frais de gestion                    | 343 293 \$***   | 391 624 \$***   | 346 260 \$    | 368 760 \$         | 332 135 \$         |
| Contribution du Fonds de base       | 71,5 %          | 75,7 %          | 79,3 %        | 68,4 %<br>90,1 %** | 69,0 %<br>89,1 %** |

\* Le montant retiré du Fonds de base aux fins des activités est déterminé à l'aide la formule Yale modifiée.

\*\* Comprend un retrait supplémentaire du Fonds de base autorisé par le conseil d'administration.

\*\*\* Comprend le Centre.

## VALEUR NOMINALE ET INDEXÉE DU FONDS DE BASE DE L'IRPP, 1974-2021 (millions de dollars)



Note: La forte croissance observée jusqu'en 1986 s'explique en partie par d'importants apports en capitaux.

# ÉTATS FINANCIERS

*31 mars 2020*

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUES

### OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de recherche en politiques publiques (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états de l'évolution de l'actif net, des produits et des charges et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les

anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal, Canada  
Le 9 juin 2021

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124456

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2021

|   | 2021<br>\$        | 2020<br>\$ |
|---|-------------------|------------|
| <b>ACTIFS</b>                                       |                   |            |
| <b>À court terme</b>                                |                   |            |
| Encaisse  | <b>711 236</b>    | 481 284    |
| Débiteurs (note 3)                                  | <b>98 106</b>     | 128 797    |
| Frais payés d'avance                                | <b>71 425</b>     | 38 320     |
|   | <b>880 767</b>    | 648 401    |
| Placements (note 4)                                 | <b>55 443 190</b> | 46 698 855 |
| Immobilisations corporelles (note 5)                | <b>124 677</b>    | 145 811    |
|   | <b>56 448 634</b> | 47 493 067 |
| <b>PASSIFS</b>                                      |                   |            |
| <b>À court terme</b>                                |                   |            |
| Créditeurs et frais courus (note 7)                 | <b>184 718</b>    | 141 689    |
| Apports reportés (note 8)                           | <b>275 622</b>    | 300 622    |
|   | <b>460 340</b>    | 442 311    |
| <b>Engagements</b> (note 11)                        |                   |            |
| <b>ACTIF NET</b>                                    |                   |            |
| Dotation de base (grevée d'une affectation interne) | <b>45 250 744</b> | 38 067 875 |
| Dotation pour le Centre d'excellence (affectée)     | <b>10 754 813</b> | 8 873 419  |
| Non affecté   | <b>(17 263)</b>   | 109 462    |
|   | <b>55 988 294</b> | 47 050 756 |
|   | <b>56 448 634</b> | 47 493 067 |

Voir les notes complémentaires.

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2021

|  | <b>Dotation de base (grevée d'une affectation interne)</b> | <b>Dotation pour le centre d'excellence (affectée)</b><br>(note 10) | <b>Non affecté</b> | <b>2021</b>       | 2020        |
|--|--|---|--------------------|-------------------|-------------|
|  | \$   | \$  | \$                 | \$                | \$          |
| <b>Solde au début de l'exercice</b>                  | <b>38 067 875</b>  | <b>8 873 419</b>  | <b>109 462</b>     | <b>47 050 756</b> | 52 618 242  |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | -  | <b>2 235 994</b>  | <b>6 701 544</b>   | <b>8 937 538</b>  | (5 567 486) |
| Transfert - Dotation de base (note 9)                | <b>6 982 869</b>   | -   | <b>(6 982 869)</b> | -                 | -           |
| Transfert - Fonds de la sixième décennie (note 9)    | <b>200 000</b>   | -   | <b>(200 000)</b>   | -                 | -           |
| Transfert - Centre d'excellence (note 9)             | -  | <b>(354 600)</b>  | <b>354 600</b>     | -                 | -           |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>                  | <b>45 250 744</b>  | <b>10 754 813</b>   | <b>(17 263)</b>    | <b>55 988 294</b> | 47 050 756  |

Voir les notes complémentaires.

# ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Exercice clos le 31 mars 2021

|   | 2021               | 2020        |
|---|--------------------|-------------|
|   | \$                 | \$          |
| <b>PRODUITS</b>   |                    |             |
| Apport à titre de la dotation pour le Centre d'excellence (note 10)     | <b>182 000</b>     | 350 000     |
| Apport à titre du Fonds de la sixième décennie (note 8)                 | <b>(200 000)</b>   | -           |
| Apports, partenaires et collaborateurs                                  | <b>313 408</b>     | 54 195      |
| Apports, autres   | <b>16 206</b>      | 18 985      |
| Publications et événements  | <b>3 781</b>       | 5 274       |
| Événements <i>Options politiques</i>                                    | -                  | 76 390      |
| Publicité et promotion <i>Options politiques</i>                        | <b>22 726</b>      | 9 787       |
|   | <b>338 121</b>     | 514 631     |
| <b>CHARGES</b>  |                    |             |
| Services généraux de recherche et de soutien                            | <b>1 703 809</b>   | 1 672 248   |
| Centre d'excellence (note 10)   | <b>485 495</b>     | 377 824     |
| <i>Options politiques</i>   | <b>699 371</b>     | 718 665     |
| Autres publications   | <b>18 859</b>      | 25 656      |
| Intérêts et frais bancaires   | <b>7 174</b>       | 8 792       |
| Amortissement des immobilisations corporelles                           | <b>21 134</b>      | 19 438      |
|   | <b>2 935 842</b>   | 2 822 623   |
| Insuffisance des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous | <b>(2 597 721)</b> | (2 307 992) |
| <b>Revenus nets (pertes nettes) de placement</b> (note 10)              |                    |             |
| Variation de la juste valeur des placements                             | <b>8 999 359</b>   | (5 915 192) |
| Revenus de dividendes   | <b>1 511 244</b>   | 1 713 924   |
| Gain sur la cession de placements                                       | <b>1 054 381</b>   | 988 919     |
| Revenus d'intérêts  | <b>294 693</b>     | 318 802     |
| Coûts de transaction  | <b>(324 418)</b>   | (365 947)   |
|   | <b>11 535 259</b>  | (3 259 494) |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>             | <b>8 937 538</b>   | (5 567 486) |

Voir les notes complémentaires.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos le 31 mars 2021

|  | 2021               | 2020        |
|--|--------------------|-------------|
|  | \$                 | \$          |
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>                                       |                    |             |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges                     | <b>8 937 538</b>   | (5 567 486) |
| Éléments sans effet sur la trésorerie :                                  |                    |             |
| Amortissement des immobilisations corporelles                            | <b>21 134</b>      | 19 438      |
| Variation de la juste valeur des placements                              | <b>(8 999 359)</b> | 5 915 094   |
|  | <b>(40 687)</b>    | 367 046     |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12) | <b>15 615</b>      | (96 533)    |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>           | <b>(25 072)</b>    | 270 513     |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>  |                    |             |
| Rachat de placements à court terme                                       | -                  | 1 450 000   |
| Acquisition de placements  | <b>(69 060)</b>    | (3 627 454) |
| Produit de la cession de placements                                      | <b>324 084</b>     | 2 231 614   |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                | -                  | (143 709)   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>            | <b>255 024</b>     | (89 549)    |
| <b>Augmentation nette de trésorerie au cours de l'exercice</b>           | <b>229 952</b>     | 180 964     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice           | <b>481 284</b>     | 300 320     |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>    | <b>711 236</b>     | 481 284     |

Voir les notes complémentaires.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

## 1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques (l'« organisme ») est un organisme canadien indépendant, bilingue et sans but lucratif. Il a pour mission de favoriser le développement de la pensée politique au Canada en générant des recherches, en proposant de nouvelles idées et en éclairant les débats sur les grands enjeux actuels et à venir en matière de politiques auxquels font face les Canadiens et leurs gouvernements. L'indépendance de l'organisme est assurée par un fonds de dotation, constitué de la dotation de base (grevée d'une affectation interne), établi au début des années 1970 grâce aux apports des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé, et d'un second fonds (le « Centre d'excellence » [affectée]), établi en 2019 grâce à une subvention du gouvernement du Canada accordée expressément à l'appui des activités du Centre d'excellence sur la fédération canadienne de l'Institut. L'organisme est constitué en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt* sur le revenu fédérale et provinciale. L'organisme n'est donc pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

### Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation de ses produits. Les apports affectés sont reportés et sont comptabilisés en produits dans l'année où les dépenses connexes sont engagées lorsque les sommes sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsque les sommes sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits de publicité et de promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a des éléments probants convaincants qu'un accord existe, que les services ont été rendus et que le prix est déterminé ou déterminable. Ceux-ci sont alors comptabilisés sur une base linéaire pour la durée du contrat à partir du moment où le service commence à être rendu. La portion des montants reçus qui ne peut pas être constatée dans l'année en cours est comptabilisée en tant que produits reportés à l'état de la situation financière sous forme de produits de commandite perçus d'avance.

Les produits de publications et d'événements sont comptabilisés lorsqu'il y a des éléments probants convaincants qu'un accord existe, que le bien a été vendu, que les services ont été rendus et que le prix est déterminé ou déterminable. La portion des montants reçus qui ne peut pas être constatée dans l'année en cours est comptabilisée en tant que produits reportés à l'état de la situation financière sous forme de produits de publications et d'événements perçus d'avance.

Les transactions relatives aux investissements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits associés à ces transactions sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, les revenus de dividendes sont constatés à compter de la date

ex-dividende et les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

### Répartition des charges

La répartition des salaires est fondée sur le pourcentage de temps consacré par les employés aux activités d'*Options politiques* et du Centre d'excellence. Les dépenses non salariales sont réparties proportionnellement entre les activités d'*Options politiques*. Conformément à l'entente aux termes de laquelle a été créé le Centre d'excellence, aucune charge indirecte n'est imputée à ce secteur d'activité.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux indiqués et sur la durée de la période indiquée ci-dessous :

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| Équipement informatique | 33 %                    |
| Mobilier et agencements | 20 %                    |
| Améliorations locatives | Sur la durée du contrat |

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme qui comprennent les immobilisations corporelles sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé excède les flux de trésorerie nets futurs non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le montant de la perte de valeur comptabilisée est mesuré comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif en question s'accroît ultérieurement.

### Instruments financiers

#### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, à l'exception des opérations entre apparentés, ajustée par, dans le cas d'instruments financiers qui ne seront pas évalués à leur juste valeur ultérieurement, du montant des coûts de transaction directement attribuables à l'instrument. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif et évalués à la juste valeur. En outre, l'organisme a choisi d'évaluer ultérieurement tous les autres placements à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements à court terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

#### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé à l'excédent des produits sur les charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement,

soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges.

### 3. DÉBITEURS

|                           | 2021          | 2020    |
|---------------------------|---------------|---------|
|                           | \$            | \$      |
| Comptes clients           | 7 509         | 6 895   |
| Dividendes à recevoir     | 37 035        | 45 815  |
| Taxes de vente à recevoir | 53 562        | 76 087  |
|                           | <b>98 106</b> | 128,797 |

### 4. PLACEMENTS

Les placements liés à la dotation de base (grevée d'une affectation interne) (« DB ») sont composés de fonds d'actions, d'obligations (dont des fonds hypothécaires) et de biens immobiliers en gestion commune et sont présentés à la juste valeur de 44 727 414 \$ (37 790 737 \$ en 2020) et ont un coût de 33 627 290 \$ (33 899 480 \$ en 2020).

Les placements liés à la dotation pour le Centre d'excellence (affectée) (« DCE ») (voir note 10) sont composés de fonds d'actions et d'obligations (dont des fonds hypothécaires) en gestion commune et sont présentés à la juste valeur de 10 715 776 \$ (8 908 118 \$ en 2020) et ont un coût de 9 893 755 \$ (9 876 589 \$ en 2020).

|   | 2021              | 2020       |
|---|-------------------|------------|
|   | \$                | \$         |
| Fonds d'actions en gestion commune EAEO - DB                                | 10 792 263        | 9 559 055  |
| Fonds d'actions américaines en gestion commune - DB                         | 11 638 883        | 8 631 998  |
| Fonds d'obligations (dont des fonds hypothécaires) en gestion commune - DB  | 7 697 550         | 7 765 483  |
| Fonds d'actions canadiennes en gestion commune - DB                         | 10 413 633        | 7 035 448  |
| Fonds de biens immobiliers canadiens en gestion commune - DB                | 4 185 085         | 4 798 753  |
| Fonds d'actions étrangères en gestion commune EAEO - DCE                    | 2 701 192         | 2 265 673  |
| Fonds d'actions américaines en gestion commune - DCE                        | 2 803 386         | 2 114 885  |
| Fonds d'obligations (dont des fonds hypothécaires) en gestion commune - DCE | 1 860 019         | 1 972 627  |
| Fonds d'actions canadiennes en gestion commune - DCE                        | 2 361 453         | 1 542 698  |
| Fonds de biens immobiliers canadiens en gestion commune - DCE               | 989 726           | 1 012 235  |
|   | <b>55 443 190</b> | 46 698 855 |

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                         | 2021           |                      |                |
|-------------------------|----------------|----------------------|----------------|
|                         | Coût           | Amortissement cumulé | Montant net    |
|                         | \$             | \$                   | \$             |
| Équipement informatique | 439 681        | 430 118              | 9 563          |
| Mobilier et agencements | 170 049        | 146 680              | 23 369         |
| Améliorations locatives | 188 660        | 96 915               | 91 745         |
|                         | <b>798 390</b> | <b>673 712</b>       | <b>124 677</b> |

|                         | 2020           |                      |                |
|-------------------------|----------------|----------------------|----------------|
|                         | Coût           | Amortissement cumulé | Montant net    |
|                         | \$             | \$                   | \$             |
| Équipement informatique | 439 681        | 422 778              | 16 903         |
| Mobilier et agencements | 170 049        | 142 060              | 27 989         |
| Améliorations locatives | 188 660        | 87 741               | 100 919        |
|                         | <b>798 390</b> | <b>652 579</b>       | <b>145 811</b> |

### 6. FACILITÉ DE FINANCEMENT

L'organisme a une marge de crédit de 3 000 000 \$ révisée annuellement avec l'institution financière.

La dette bancaire impayée à tout moment est remboursable sur demande, est garantie par une hypothèque mobilière de 5 000 000 \$ majorée de 20 % de la valeur du portefeuille de fonds de base détenu auprès de Burgundy Assets Management Ltd. et porte intérêt à un taux de 0 % en sus du taux d'emprunt préférentiel de la banque. Au 31 mars 2021, l'organisme n'avait pas de solde impayé sur cette marge de crédit.

### 7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

|                               | 2021           | 2020    |
|-------------------------------|----------------|---------|
|                               | \$             | \$      |
| Fournisseurs et frais courus  | 174 123        | 132 269 |
| Déduction à la source à payer | 10 595         | 9 420   |
|                               | <b>184 718</b> | 141 689 |

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

## 8. APPORTS REPORTÉS

L'apport de la sixième décennie (anciennement apport de la cinquième décennie) est composé d'apports reçus et affectés à des fins spécifiques au gré du Président et approuvés par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, aucun apport n'a été comptabilisé dans les opérations.

L'apport de démarrage est composé d'un apport reçu en 2019 du ministère du Patrimoine canadien afin de couvrir les frais liés à la création du Centre d'excellence (voir note 10). Dans l'éventualité où des fonds liés à la création du Centre ne sont pas dépensés, le solde résiduel des apports de démarrage sera transféré à l'exercice suivant et utilisé aux mêmes fins. Au cours de l'exercice, un apport de 150 000 \$ a été comptabilisé dans les opérations (un apport de 350 000 \$ a été comptabilisé dans les opérations en 2020).

|  | 2021           | 2020           |
|--|----------------|----------------|
|  | \$             | \$             |
| Apport de la sixième décennie (anciennement apport de la cinquième décennie) | 245 622        | 45 622         |
| Apport de démarrage  | -              | 150 000        |
| Divers   | 30 000         | 105 000        |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>  | <b>275 622</b> | <b>300 622</b> |

## 9. TRANSFERTS INTERFONDS

L'actif net affecté aux opérations qui, en vertu d'affectations internes imposées par le conseil d'administration, doit être maintenu pour financer les opérations de l'organisme. Pour financer les opérations de l'organisme, le conseil d'administration autorise un transfert annuel de ressources de l'actif net affecté à l'actif net non affecté. Ce transfert de ressources est déterminé en utilisant une formule approuvée par le conseil d'administration.

|   | 2021        | 2020        |
|---|-------------|-------------|
|   | \$          | \$          |
| Montant annuel établi selon la formule prédéterminée                          | 2 367 502   | 2 325 443   |
| Moins : Revenus nets (pertes nettes) de placement - fonds de dotation de base | 9 350 371   | (2 660 737) |
| Transferts  | (6 982 869) | 4 986 180   |

Le conseil d'administration autorise également un transfert annuel de ressources de l'actif net affecté à la Dotation pour le Centre d'excellence à l'actif net non affecté. Le transfert de ressources est déterminé en utilisant une formule approuvée par le conseil d'administration. Un montant de 504 600 \$ a été transféré pendant l'exercice.

En outre, un montant de 200 000 \$ a été reçu et transféré du fonds de dotation de base au fonds non affecté.

## 10. DOTATION POUR LE CENTRE D'EXCELLENCE (AFFECTÉE)

Les actifs nets liés à la dotation pour le Centre d'excellence (affectée) représentent l'apport reçu du ministère du Patrimoine canadien pour la création d'un Centre d'excellence sur la fédération canadienne; un organe de recherche permanent visant à promouvoir une compréhension commune de la communauté fédérale du Canada, et pour soutenir les opérations du Centre qui consistent à mener et à publier des recherches sur la fédération canadienne dans l'intérêt de la population canadienne dans le cadre de leur mission. L'organisme doit conserver en tout temps un montant établi d'actifs nets liés à la dotation pour le Centre d'excellence (affectée). Les fonds doivent être investis selon les lignes directrices en matière de politique de placement de l'organisme. Le revenu généré par les actifs liés à la dotation du Centre d'excellence (affectée) peut servir à couvrir les frais d'exploitation directs annuels et les coûts directs liés aux activités et événements de recherche. La dotation pour le Centre d'excellence a été obtenue en mars 2019. En 2021, des revenus nets de placement de 2 184 889 \$ ont été réalisés au titre de la dotation pour le Centre d'excellence (affectée) (pertes nettes de placement de 598 757 \$ en 2020) et les frais d'exploitation directs du Centre d'excellence se sont établis à 485 495 \$ (377 824 \$ en 2020). Les revenus sont composés de la tranche restante de l'apport de démarrage soit 150 000 \$, comme indiqué à la note 8, et d'un montant de 32 000 \$ en soutien d'un chercheur du Centre.

## 11. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-exploitation, excluant certains frais d'exploitation pour lesquels l'organisme est responsable, sont approximativement les suivants :

|              | \$               |
|--------------|------------------|
| 2022         | 123 000          |
| 2023         | 123 000          |
| 2024         | 123 000          |
| 2025         | 123 000          |
| 2026         | 132 000          |
| Par la suite | 621 000          |
|              | <b>1 245 000</b> |

## 12. FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement comprend ce qui suit :

|                            | 2021          | 2020            |
|----------------------------|---------------|-----------------|
|                            | \$            | \$              |
| Débiteurs                  | 30 691        | 133 020         |
| Frais payés d'avance       | (33 105)      | (4 226)         |
| Créditeurs et frais courus | 43 029        | 19 673          |
| Apports reportés           | (25 000)      | (245 000)       |
|                            | <b>15 615</b> | <b>(96 533)</b> |

## 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Politique de gestion des risques

L'organisme, en raison de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse qui suit fournit une mesure de l'exposition aux risques de l'organisme au 31 mars 2021.

#### Risque de crédit

L'organisme, dans le cours normal de ses activités, fournit du crédit à ses utilisateurs. L'organisme est exposé au risque de crédit en ce qui concerne ses débiteurs, mais n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'une personne en particulier ou d'une quelconque contrepartie. L'organisme établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte du risque de crédit d'utilisateurs particuliers, des tendances historiques et d'autres informations économiques.

#### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements à court terme portant intérêt à des taux fixes, mais a déterminé que ce risque était faible.

#### Autre risque de prix

Les placements de l'organisme l'exposent à l'autre risque de prix, étant donné que les changements des prix de marché peuvent entraîner une variation de la juste valeur des flux de trésorerie générés par ces placements. Le risque maximum résultant de ces instruments financiers est équivalent à leur juste valeur.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme gère ce risque en faisant un suivi constant des flux de trésorerie prévus et annuels et des échéances de ses passifs financiers en maintenant des actifs liquides ou facilement convertibles en argent et en ayant accès à du financement additionnel provenant de sa marge de crédit.

# ÉQUIPE DE L'IRPP

**Graham Fox**

Président et chef de la direction  
(jusqu'à janvier 2021)

**Guadalupe Bermejo**

Contrôleuse

**Ricardo Bonjean Montrose**

Agent des communications

**Charles Breton**

Directeur, Centre d'excellence  
sur la fédération canadienne

**Colin Busby**

Directeur de recherche

**Julia Bugiel**

Créatrice de contenu numérique  
(jusqu'à janvier 2021)

**Cathy Ciavaglia**

Adjointe au président

**Cléa Desjardins**

Directrice des communications

**Jennifer Ditchburn**

Rédactrice en chef d'*Options  
politiques*

**Suzanne Lambert**

Coordonnatrice aux  
événements (retraîtée depuis  
décembre 2020)

**Chantal Létourneau**

Coordonnatrice à la production

**Natalia Mishagina**

Directrice de recherche

**Suzanne Ostiguy McIntyre**

Vice-présidente aux opérations

**Colm O'Sullivan**

Créateur de contenu numérique  
(depuis mars 2021)

**Evangeline Sadler**

Rédactrice adjointe (contenu  
anglais) d'*Options politiques*

**Félice Schaepli**

Rédactrice adjointe (contenu  
français) d'*Options politiques*

**F. Leslie Seidle**

Directeur de recherche (retraité  
depuis décembre 2020)

**France St-Hilaire**

Vice-présidente à la recherche

**Paisley Sim**

Chercheuse associée

**Mohy-Dean Tabbara**

Chercheur (jusqu'en mars 2021)

**Étienne Tremblay**

Coordonnateur à l'édition  
(contenu français)

**Francesca Worrall**

Coordonnatrice à l'édition  
(contenu anglais)



INSTITUT  
DE RECHERCHE  
EN POLITIQUES  
PUBLIQUES

1470, rue Peel,  
bureau 200  
Montréal (Québec)  
Canada H3A 1T1

T (514) 985-2461  
F (514) 985-2559  
irpp@irpp.org  
irpp.org/fr